

---

## AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

### AVIS PUBLIC ADOPTION CALENDRIER DES SÉANCES 2021

est par les présentes donné par la soussignée, Secrétaire-trésorière adjointe de la susdite municipalité,  
QUE :

- lors de la séance ordinaire du 8 décembre 2020, le conseil a adopté le calendrier ci-après relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2021 qui se tiendront les mardis aux dates suivantes et débiteront à 19 h 30 à la salle municipale de Lac-aux-Sables :

19 janvier	13 avril	13 juillet	5 octobre
9 février	11 mai	10 août	16 novembre
9 mars	8 juin	14 septembre	14 décembre

CEPENDANT, veuillez prendre note qu'en fonction de l'état d'urgence et des directives sanitaires liées à la pandémie de la COVID-19, les séances se tiendront à huis clos par visioconférence et/ou conférence téléphonique tant que les restrictions d'accès à la salle seront en vigueur.

Avis donné à Lac-aux-Sables, ce 14 décembre 2020.



Madame Manuella Perron, OMA  
Secrétaire-trésorière adjointe, volets finances et ressources matérielles